

3095 - Elle est tombée dans un puits et en est morte. Peut-on la considérer comme une martyre ?

La question

Ma mère est morte depuis près de 20 ans. à la suite de sa chute dans un puits plein d'eau. Elle était une femme pieuse... Peut-on la considérer comme une martyre ?

La réponse détaillée

Oui, le noyé fait partie des martyrs compte tenu de ce qui a été rapporté de façon sûre d'après Abou Hourayrata selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **Cinq morts figurent parmi les martyrs : celui qui est mort poignardé, la victime de maux de ventre, le noyé, la victime de l'effondrement (d'un immeuble) et le tué pour la cause d'Allah** » (rapporté par Malick dans al-Mouwatta et par Boukhari, Mouslim et at-Tarmidhi).

C'est Allah qui nous assiste. Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.